



DÉJEUNER SPECTACLE AU CABARET FRANCKY FOLIES



DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024



Départ de votre région en autocar Grand Tourisme**** vers 08h15 suivant le lieu de prise en charge en direction de Venelles (13). Arrêt de 30 minutes en cours de route. Arrivée à 12h00, déjeuner spectacle au Cabaret Francky Folies avec une nouvelle revue « La Gourmandise ».

Vivez des instants inoubliables entre danseurs, chanteurs et transformistes, costumes féeriques, danse, variétés, rires et imitations.

UN SPECTACLE D'UNE RARE ET PURE MERVEILLE.

Départ vers 17h00, après le spectacle, pour route de retour dans votre région. Arrêt de 30 minutes en cours de route pour diner libre. Arrivée vers 20h45.

MENU

Cocktail de Bienvenue

Assiette de Charcuterie

Souris d'agneau au jus de Thym accompagné de gratin dauphinois et haricots verts

Plateau de Fromages

Tarte Tatin

1/4 de vin et café



Ce prix comprend : Le transport en autocar de Grand Tourisme ****, le déjeuner spectacle. Ce prix ne comprend pas : le diner, les dépenses à caractère personnel, l'assurance annulation : + 10 €, le supplément départ Givors ou Vienne : + 5 € par personne

En partenariat avec : Evasion IM 007110014

Bulletin de participation

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone Fixe : _____ Portable : _____

Mail : _____

Lieu de prise en charge souhaité (+ 5 € / personne pour Givors ou Vienne) : _____

Je désire participer au **Déjeuner Spectacle chez Francky Folies** le Dimanche 24 Novembre 2024 :

Nombre de personnes _____ x 84 € - Assurance annulation* _____ x 10 € (Chèque à l'ordre de l'Agence Evasion)

Noms des participants _____

Afin d'enregistrer votre commande merci de nous renvoyer ce talon accompagné de votre règlement à l'adresse suivante : AUTOCARS PALISSE «Route Nationale 7» 26600 GERVANS. (Pour tout renseignement contactez-nous au 04 75 08 40 11). A la réception de votre règlement nous vous appellerons pour vous confirmer votre inscription et une semaine avant le départ nous vous communiquerons les horaires et le lieu de départ le plus près de votre domicile.

* L'assurance annulation doit obligatoirement être souscrite à l'inscription. Le remboursement se fera uniquement sous présentation d'un justificatif médical. L'assurance est souscrite à titre individuel. Pour les groupes, seules les personnes présentant un justificatif seront remboursées.